



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E57293

VALABLE JUSQU'AU 24/01/2027

ÉDITÉ LE 30/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/04/2003

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 25/07/2022

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBÉRY B448038554

Siret : 448 038 554 00011

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 81 07066

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP H34164V1254000/002 124512/24

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP H34164V1254000/002 124512/24

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : HAUTE TARENTAISE MENUISERIE CHARPENTE

Sigle : H.T.M. C

LD LE CHARVANIER
95, ROUTE DES TREMBLES
73640 SAINTE-FOY-TARENTAISE

Téléphone : 04 79 00 56 37

Fax :

Portable : 06 15 46 53 20

Site Internet : <http://www.haute-tarentaise-menuiserie.com>

E-mail : patrickkempereur@htmc.fr

Responsabilité légale :

EMPEREUR-MOT NADEGE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312 PROB	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	27/11/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	30/11/2022
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	27/11/2025
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	30/11/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	27/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	02/06/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1